

Membres CA Présents : Marie Anne TRAVEAUX, Jérôme DEROO, Claire MICHEL, Nathalie BREVIA, Sylvie BOURDEAUX, Hervé CHRISTOPHE, Emmanuel DEFRANCE, VALERIE AURAND, Madeleine HAUTSON, Bernard SAULCE

Régine CAHUZAC, Jérôme BARBIERI, Julie HOUDANT, Philippe PARRAU

Mario LAZZARETTI, délégué du personnel suppléant

Invités : Anne COMMERÇON, future directrice de la MJC ; Marie-Christiane ARNAUD, présidente de l'Union des MJC du Voironnais Chartreuse, Laura ACHARD Animatrice secteur Jeunes, Jean-Baptiste RAYMOND, animateur secteur Jeunes

Excusés : Cécile JITTEN, Carine AUDAS, Nicolas MALNOURY, Arnaud MAREY, principal du collège

Absente : Estelle BRESSON Présidente du Sou des Ecoles

1/ Tour de table

Afin de mieux se connaître, les membres de ce premier CA sous sa nouvelle forme se présentent ainsi que Anne Commerçon, future directrice de la MJC. Elle intégrera la structure le 2 janvier prochain. Elle présente son parcours professionnel dans la formation et l'accompagnement ainsi que sa forte implication dans l'associatif.

2/ Approbation des compte-rendus du CA 07/06/2016 - 14/06/2016 – 01/07/2016

CA approuvés à l'unanimité pour les CR du 14/06 & 01/06 et à l'unanimité pour le 01/07/2016.

3/ Présentation et validation du projet éducatif et pédagogique du secteur jeunesse

Le secteur Jeunes a reçu l'agrément Jeunesse et Sport et pour pouvoir bénéficier de la PSO de la part de la CAF, il convient que le CA valide le projet éducatif et pédagogique. La CAF accepte la rétroactivité au 1^{er} juillet 2016

Le Bilan qualitatif et quantitatif a déjà été fourni..

Le bilan Financier est à fournir – prévisionnel 2016 et taux de fréquentation MJC.

1962 - La mise en place de la MJC était en accord avec des notions fondamentales partagées par tous

J BARBIERI : questionner les jeunes de l'ensemble de la ville, il faut arriver à une mixité géographique en sus d'une mixité sociale, le prévoir dans l'évaluation.

L'évaluation qui pourrait être un terme inadapté à l'action menée, permet de répondre aux critères de la CAF, du Fonjep par exemple.

Retours positifs de manière générale, projet pédagogique bien rédigé et très bien construit en accord avec les attentes des différents acteurs de la ville.

Vote : Approuvé à l'unanimité

4/ Bilan été secteur jeune

Proxi séjours : 2 séjours :

- 1 séjour d'1 semaine à l'océan sur le thème du SURF pour un coût de 450 euros avec, conformément à la législation, 2 animateurs pour 11 jeunes.
- 1 séjour de 5 jours au Lavandou sur le thème de la Plongée pour 12 jeunes – **Coût ?**

A noter lors des départs en séjour de Jean Baptiste c'est Laura qui anime la proximité, les sorties au lac, ski nautique etc...

2 nuitées effectuées : 1 sur le thème du Rafting et 1 à Avignon.

Effectif sur Juillet : 333 jeunes présents soit une moyenne de 16 jeunes / jour.

La proxi : 18 jeunes en moyenne par jour

De plus en plus de jeunes donnent leurs idées et étudient la mise en œuvre de projets éventuels, il est prévu des rencontres en septembre pour évoquer les sujets de l'année y compris les séjours été 2017.

Préparation des séjours : Apprendre aux jeunes à vérifier et tester le matériel avant le départ notamment savoir monter et replier une tente, gérer un budget courses etc...).

Concernant la préparation du budget pour les séjours :

Les jeunes ont tenu un stand buvette à la fête de la musique en association avec leurs parents : l'alcool était vendu par les parents uniquement, les boissons et sandwiches par les jeunes eux-mêmes ; les adultes avaient également la responsabilité de la caisse. Ceci dans le but à la fois d'associer les familles aux projets et d'affecter une partie des bénéfices pour le financement des séjours.

5/ Point sur l'avancement des actions en bureau

1-PAIE/RH

Une rencontre avec les salariés a été organisée dès le 7 juillet de plus les réunions avec le délégué du personnel ont été relancées.

Céline MONTEIL en contrat CAE a été reconduite in extremis pour 1 an.

2-COMPTABILITE BUDGET

Plus de comptabilité depuis le 01/01/2016 – Gestion proposée par le cabinet comptable AUDITEA. Se posait la question de prendre un comptable d'une autre MJC pour aider car le cabinet et le commissaire aux comptes demandent une précision qui génère de la charge de travail non négligeable. *Au final cela n'a pas été possible faute de disponibilité et la comptabilité pour cette année gagnera à être faite par quelqu'un qui connaît la MJC.*

3-Les bilans 2015 Enfance et jeunesse ont été envoyés en catastrophe avec un certain retard au pays voironnais (sept 2016). La période du printemps est normalement retenue pour l'envoi de ces bilans. A noter, cela aura un impact sur les finances de la ville car ces bilans génèrent des retours financiers auprès de celle-ci.

4- Restitution du DLA : Date prévue : 1^{er} octobre

5- Les diverses commissions se sont réunies.

6 Convention avec la ville et le CCAS : se pose la question de la dead line, qu'est ce qui doit être modifié au sein de cette convention. Souhait de travailler sur la convention générale avec J BARBIERI en novembre 2016. Convention CCAS en décembre (au plus tard le 10/12).

Versement de la 2^{nde} partie de la subvention : en novembre se tiendra le CA Municipal et une subvention de rattrapage d'un montant de 10000 € sera versée à la MJC.

6/ Point sur les dates d'instance

Les prochains Conseils d'administration et la date d'AG ont été fixés à : 17/11, 19/01, 12/04, Assemblée Générale le 13/05. Il conviendrait peut-être de prévoir un CA en fin de saison.

7/ Bilan été secteur Enfance

Cf bilan synthétique période été juillet 2016.

Juillet :

Une forte fréquentation du CLSH sur le mois de juillet mais en baisse par rapport à N-1.

Problématique de logiciel sur les 2 premières semaines de juillet : 30 enfants inscrits pour au final 45 enfants présents au centre de loisirs.

Un effectif qui a atteint entre 50 et 60 enfants sur la 3^{ème} semaine de juillet et enfin 79 enfants sur la dernière semaine de juillet.

La nuitée s'est fait sur la semaine de 3 jours (celle du 14/07) de fait beaucoup d'absents sur cette semaine.

Les séjours : Roybon (thème poney) sur la dernière semaine de juillet (12 enfants pour 2 animateurs).

La formation des animateurs s'est faite durant la période estivale.

La continuité des thèmes se faisait par quinzaine et la restitution du mois de juillet a été un franc succès avec près de 80 personnes présentes

Août

Effectif moindre sur août que sur juillet au CLSH. Méthode participative expérimentée par Mario lors de son stage en tant que directeur du CLSH prévu dans le cadre de sa formation.

Période de La Toussaint :

Ouverture du centre de loisirs qui collera aux vacances scolaires soit 2 jours, 1 semaine puis 3 jours.

La facturation se fera normalement 5 jours et des forfaits de 2 jours séparés.

8/ Activités

Augmentation significative de la fréquentation des activités de la MJC.

HIP HOP en baisse regroupement de 2 créneaux.

La Danse orientale : pénurie de professeur

YOGA : Le Yoga des kids n'a pas trouvé son public.

Un point individualisé sera fait avec les professeurs impactés.

9/ Partenariat avec le Centre Social Municipal

Point sur le centre social municipal – Très belle collaboration des animateurs jeunes Mario et Jean Baptiste avec une Fête du Jeu très réussie et très appréciée de tous.

Le projet du centre social révèle une très bonne interaction avec les groupes jeunesse.

Le partenariat avec le centre social sera renforcé pour la Fête du Jeu 2017 et sera notamment portée par Franck Directeur du Centre social.

10/ Compte Rendu de la Commission Enfance

- Communication sur date de réouverture du centre de Loisirs

Un mail a été adressé aux familles leur rappelant que la date de réouverture est bien le mercredi 21/09.

- Listing de mails :

Mise en place durant l'été d'un tableau, à compléter par les familles à l'arrivée ou au départ des enfants, qui recenserait les mails des familles et ceci dans le but d'avoir un listing d'adresses le plus à jour possible.

- **Ouverture souhaitée du CLSH dès le 1er mercredi de sept 2017 + 1ère semaine des congés de Noël**

Un courrier a été adressé à Mr le Maire, copie Mme CAHUZAC, Mme CHARPENNAY et Mr BARBIERI sur une demande d'ouverture potentielle du CLSH dès le 1er mercredi du mois de septembre ainsi que la 1ère semaine des vacances de Noël. Un sondage Doodle a été réalisé et les résultats sont probants sur un large panel de personnes intéressées.

11/ Compte Rendu de la Commission Culturelle

- **Choix des spectacles de Noël 2016 :**

Après contact avec les différentes Cie le choix de la commission culturelle se porte sur : Maternelles / *Le Mystérieux voyage en forêt* le mercredi 14 décembre matin et le jeudi 15 matin et après-midi (coût : 800 euros la représentation, jauge 200, 45 mn, public maternelles)

Elémentaires / *Gretel et Hansel* du 28 novembre au 1 décembre (coût : 2700 euros pour 4 représentations avec régisseur, 1h, primaires)

Le spectacle « Sur le Banc » sera sûrement programmé sur une date de jeune public courant 2017.

- **Ciné scolaire** : Recherche de films sur la « Différence » pour les maternelles et élémentaires, séances prévues du 11 au 16 mars 2017.

- **Coin Livres permanent** : un coin livres va être installé dans le hall de la MJC. La bibliothèque de Rives a fait don de livres destinés au rebut qui seront accessibles par tous.

- **Sorties spectacles programmées dans les grandes salles** : la commission souhaite mettre en route les sorties spectacles dans les salles de l'agglomération grenobloise ainsi que sur Voiron et pourquoi pas Lyon. Une réservation de 12 places a été faite pour le spectacle *Volver*, Olivia Ruiz et Jean Claude Gallota le 5 mars à 19h30 MC2 de Grenoble : prix des places, tarif groupe -26 ans /10 euros / +26 ans / 22 euros

- **Ciné Débat** : la commission culturelle souhaite remettre au programme les soirées ciné débat, un nouveau film documentaire « La Sociale » Film de Gilles Perret ; contact pris pour une projection suivie d'un débat, pas de retour pour le moment

- **Carnaval 2017** : Contact pris avec la Cie « Les Messagers du Feu » Devis en attente.

- **Festival Léz' Arts de Rue** : Est-ce que la MJC organisera au printemps 2017 une 2eme édition du festival « Lez'Arts de Rue » ? La 1ère édition avait été un grand succès avec environ 400 spectateurs.

Il serait souhaitable et recommandé de se positionner rapidement sur cette manifestation car un gros travail de programmation est à réaliser sur cet événement par les membres de la commission. Quid du budget attribué au secteur culturel ? Coût estimé : entre 12000 et 15000€.

12/ Union MJC du pays voironnais

L'Union regroupe : MJC Voiron Rives Voreppe Tullins et La Buisse.

Coopération Inter MJC : Dores et déjà des réunions thématiques animées par un directeur sont organisées pour les domaines de l'enfance la jeunesse et l'administratif.

Souhait de se réinvestir dans la CA de l'union ; les directeurs se réunissent pour travailler ensemble

activement sur une coopération et la mise en place d'une synergie d'action.

Un DLA est lancé pour définir jusqu'où les MJC veulent aller dans cette coopération, 1^{ère} réunion pour Rives le jeudi 27/10, puis une réunion commune aura lieu le 26 novembre toute la journée.

Point de vigilance :

Voiron a un directeur fédéral jusqu'au 28/09/2016 ensuite la fédération déconventionne.

La fédération a licencié 12 directeurs sur le département de l'isère. La MJC de Voiron avait signé une convention jusqu'au 31/08, elle espère conserver le directeur jusqu'en décembre 2016. La mairie serait susceptible de reprendre la jeunesse l'enfance etc...

Voreppe envisage de ré embaucher la directrice

La Buisse à un directeur municipal et Tullins une directrice associative.

Association départementale

Perte d'un animateur, perte d'un poste de secrétaire, la fédération n'apporte plus rien au niveau terrain sur les MJC, suivi de l'assemblée départementale. Pour avoir des actions communes il faut financer des projets et pas des postes. Date de la prochaine AG de l'Association Départementale à Tullins le 15/10.

13/ Questions diverses

a) Tarifs du CLSH

Régine CAHUZAC rappelle que 31% de la population Rivoise atteint le seuil de pauvreté (1000 € pour un couple, 800 € pour une personne seule) ce qui est l'équivalent d'une ville de banlieue ouvrière parisienne.

En cas de difficulté d'une famille, ne pas hésiter à faire le lien avec le CCAS.

b) Un souhait est exprimé de limiter les réunions à 2h quitte à ce que la fréquence augmente.

Cette réunion qui a été très longue avait un ordre du jour très fourni notamment parce que c'était la première pour le CA nouvellement élu. Une vigilance sera apportée pour les prochains.